Horizons 2020

Texte non communiqué

Ozon l'Avenir

La pandémie de Covid-19 continue de sévir. Notre mobilisation et notre responsabilisation quotidienne, seules, en limiteront les impacts. Exemple : rappelons l'importance de respecter les gestes barrières et de ne pas jeter les masques usagés sur la voie publique ou dans la nature.

La municipalité peut être acteur de cette mobilisation et nous proposons des pistes actuellement non exploitées :

- 1/ Favoriser les gestes barrières
- Fournir des masques aux symphorinois. Qui a reçu ceux de la Communauté de Commune en juin dernier?
- Mettre en place des distributeurs de gel hydroalcoolique à l'entrée des bâtiments publics communaux et du marché forain. Mutualiser les achats de matériel de biosécurité pour les associations. Biosécurité qui entre dans notre quotidien au-delà de la pandémie actuelle.

2/ Dépister

• Organiser, à l'instar de communes proches, un centre de dépistage gratuit et sans ordonnance.

3/ Protéger

- Proposer de vacciner les symphorinois contre la grippe saisonnière pour les protéger, diminuer les consultations médicales (1,25 millions¹), les passages aux urgences (60 000) et la mortalité (3700).
- Avec les commerçants, organiser le portage des courses auprès des personnes fragiles. Nous le faisons au quotidien, dans le cadre de la réserve civique, à hauteur de nos modestes moyens de bénévoles.

4/ Animer

• Proposer, via les moyens digitaux des animations pour les jeunes et les adolescents. Concours, jeux, bourse aux projets, ateliers...

5/ Maintenir l'activité économique

Informer régulièrement les entreprises et les associations sur les aides et moyens à leur disposition en cas de difficultés : un numéro spécial sur les mesures d'urgences est effectif depuis le 2 novembre :

0806 000 245

Aider les commerçants n'étant autorisés à recevoir du public à créer leur site marchand et donner plus de visibilité aux solutions déjà développées.

Portez-vous bien, prenez soin de vous, de vos proches et ensemble préparons l'avenir...

¹Chiffres 2019 : source Santé Publique France

Pratique

Hôtel de Ville

► Accueil du public

lundi, mardi, mercredi, jeudi: 8 h 30 - 12 h 00 ; 13 h 30 - 17 h 30 vendredi: 8 h 30 - 12 h 00; 13 h 30 - 18 h 30

► Service urbanisme : sans rendez-vous le lundi et le mardi (13 h 30 - 17 h 30); sur rdv les autres jours.

▶Opération façades : conseils et subventions, sur rendez-vous en mairie. ► Conciliateur de justice : 2º et 4º mardi du

mois, de 9 h oo à 12 h oo, sur rendez-vous

▶ Point conseil architecture :

2º vendredi du mois, de 14 h oo à 17 h oo, à la maison des associations (salle Agrippa). Sur rendez-vous auprès du CAUE :

► Carte d'identité & Passeport Sur rendez-vous obligatoire, à prendre via internet. Toutes les infos sur www.saintsymphoriendozon.fr > Mes Démarches.

Bibliothèque

..... Ouverture au public

• Lundi : 15 h 30 - 18 h 30 • Mercredi: 10 h 00 - 12 h 00; 15 h 30 - 18 h 30

• Jeudi : 15 h 30 - 18 h 30 • Vendredi : 10 h 00 - 12 h 00 ; 15 h 30 - 18 h 30

• Samedi : 10 h 00 - 12 h 00

► Sitom Sud Rhône (Syndicat intercommunal du traitement des ordures ménagères)

Tél.: 04 72 31 90 88; www.sitom-sud-rhone.com

• Déchetterie : ZI du Pontet Du 2 novembre au 28 février : Lundi, mercredi et samedi : 9 h oo - 12 h oo ;

14 h 00 - 17 h 30

Vendredi: 15 h 00 - 17 h 30 Carte nominative en mairie Accès possible aux autres déchetteries du Sitom.

• Collecte des bacs gris (ordures ménagères) : tous les mardis.

• Collecte des bacs jaunes (tri sélectif) : un mercredi sur deux.

...... Bons de commande bacs gris, composteurs / Subventions récupérateurs d'eau : en mairie ou sur www.saintsymphoriendozon.fr

Contacts urgences

▶ Depuis un téléphone portable : 112

▶Samu: 15

▶Police: 17

▶Pompiers: 18

▶Gendarmerie 29, avenue des Portes de Lyon

Tél.: 04 78 02 71 20 ▶ Police municipale : poste en mairie

Tél.: 04 78 02 36 36

Tous les vendredis, 7 h oo -12 h oo, place du Marché et place Cinelli

Travaux extérieurs

▶ Tonte de la pelouse, taille d'une haie... c'est autorisé : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 19 h 30; le samedi de 9 h oo à 12 h oo et de 15 h oo le sameul de 911 00 a 1211 00 et de 1511 00 à 19 h 00 ; le dimanche et les jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00.